

**DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

Séance du 22 juin 2023

L'an deux mille-vingt-trois, le 22 juin, à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 16 juin.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 33

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 41

Etaient présent(e)s :

Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, M.HENNEON François-Xavier, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés :

Mme BERTRAND Dorothee, procuration à M.HENNEON François-Xavier,
M. BLERVAQUE Philippe, procuration à Mme DURUT Jocelyne,
Mme DEBAISIEUX Nathalie, procuration à M.BOONAERT Jean-Philippe,
Mme FERMENTEL Geneviève, procuration à M.MOUQUET Denis,
M.FICHEUX Bruno, procuration à M.DEHAENE Michel,
Mme HERDIN Andrée, procuration à M.THOREZ Jean-Claude,
M. LAPIERRE Julien, procuration à Mme BOULENGER Delphine,
M.LORIDAN Bernard, procuration à Mme LORPHELIN Martine.

Absents :

M.RAVET Pierre-Luc.

Secrétaire de séance :

M.MOUQUET Denis.

Délibération 2023D101 - Culture - Subvention de solidarité Cinéma de Merville (Espace culturel Robert Hossein/ECRH).

Le Vice-Président expose en Conseil :

Considérant le rayonnement communautaire du Cinéma de Merville, de son concours à l'intérêt général, facteur de développement culturel et cinématographique en direction de tous les publics.
Considérant la fréquentation du cinéma de Merville par un large public issu des communes de la CCFL

Suite à la demande de M. Le Maire de Merville

Considérant le déséquilibre budgétaire constaté sur l'année 2022, lié au manque de recettes pendant la période COVID

Il est proposé d'accompagner en 2023 la commune de Merville par le biais d'une subvention exceptionnelle de solidarité post COVID :

- D'un montant de 20 000€

Les crédits sont prévus au BP sous l'article 6574.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil Communautaire de :

- DECIDER de subventionner le cinéma de Merville à hauteur du montant maximal proposé ci-dessus
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Mme BERTRAND Dorothee, procuration à M.HENNEON François-Xavier ; M.FICHEUX Bruno, procuration à M.DEHAENE Michel ; Mme DUHAYON Monique ; M.HENNEON François-Xavier ; Mme VILLE Augustine, ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (36 voix POUR – 5 ABSTENTIONS) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

